

LA SOLIDARITÉ DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA NATURE PHYSIQUE OU RÉELLE

La justice naturelle est fondée sur la solidarité naturelle des éléments constitutifs de la nature physique ou réelle. Cette dernière est *apparemment* désordonnée, vu la dispersion de divers éléments qui la constituent réellement. Néanmoins, l'apparent désordre objectif (pour certains types d'esprits) renvoie à une connaissance subjective de l'ordre caché (pour le sujet qui unifie, c'est-à-dire selon le vicaire qui appréhende la nature). Même dans le *Second Discours* l'ordre naturel n'apparaît qu'aux yeux du philosophe qui décrit l'état de nature. Il n'est pas présent en tant que tel pour l'homme primitif. Le sujet pensant cherche les rapports entre les éléments épars de la nature humaine et physique. Il découvre « la nature bien ordonnée » et « l'intime correspondance » de ses parties, et la matière inactive et des lois qui renvoient à une intelligence divine. Il semble que la nature est paradoxale étant donné qu'elle se présente comme une unité homogène et hétérogène, une matière morte et vivante. Elle est à la fois une et multiple. Le dualisme est-il immanent à la nature ? Existe-t-il de la violence, du désordre dans l'univers entre le tout et les parties, ou entre les parties de la nature ? Nous sommes étonnés lorsque nous constatons « l'intime correspondance », l'accord, l'harmonie, la concordance, l'échange de divers êtres séparés, autonomes du monde. L'ordre dont la finalité est indubitable, règne dans la nature complexe, hétérogène puisque les êtres naturels sont solidaires, interdépendants, complémentaires.

1. DU DESORDRE APPARENT A L'ORDRE CACHE

Les différentes parties de la nature sont en apparence dispersées. La dispersion correspond à la multiplicité des objets naturels qui entourent d'emblée

l'individu qui pense : « apercevoir, c'est sentir ; comparer, c'est juger : juger et sentir ne sont pas la même chose. Par la sensation, les objets s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature »¹⁹⁰. Le concept de corps chez Rousseau est multiple : il y a le corps comme principe de mesure (le besoin naturel par opposition au désir), comme principe d'unité (qui assigne un rythme et une direction au développement des facultés humaines) et dont les passions proprement naturelles sont un principe de conservation et de consolidation (de la liberté) et il y a le corps comme siège des sensations, qui est un principe de passivité et de dispersion. Mais ce désordre objectif est problématique. Car, après s'être rassuré de sa propre existence et avoir considéré l'univers comme une « matière éparse et morte », le vicair est persuadé que l'ordre règne dans le cosmos.

a. Le désordre apparent

Cet ordre caché est précédé objectivement par un désordre apparent. Le spectacle de la nature le représente immédiatement : « on suppose toujours [...] que tout est bien réglé dans la nature. Assurez-vous des faits et vous verrez peut-être que tout n'est pas si bien réglé. »¹⁹¹

Car la séparation et l'isolement caractérisent la nature. Cette situation est confirmée par les hommes primitifs dans l'état de nature et les hommes égoïstes dans la société. Guidés par les sens, ils ne voient pas les rapports entre les objets : « cet être passif sentira chaque objet séparément, ou même il sentira l'objet total formé des deux, mais n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre, il ne les comparera jamais, il ne les jugera point. Voir deux objets à la fois ce n'est pas voir leurs rapports, ni juger de leurs différences ; apercevoir plusieurs objets les uns hors des autres n'est pas les nombrer. »¹⁹² Rousseau reprend ici l'idée qu'il a développée au

¹⁹⁰ Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 571

¹⁹¹ Cité par P. Burgelin, *La philosophie de l'existence de Jean-Jacques Rousseau, op. cit.*, chap. XV, p. 411.

¹⁹² Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 571-572.

livre III d'*Émile*¹⁹³ : il défend l'antécédence des sensations (sentir) par rapport aux idées (juger). La nature n'apparaît comme un tout qu'à l'entendement qui compare les sensations pour former des idées simples et les idées simples pour former les idées complexes. Lors de son éducation naturelle – ou éducation par les choses (l'éducation des sensations est précisément un exercice de comparaison) –, Émile, « n'ayant aucune force [intellectuelle] pour [...] replier » les objets, ne sera jamais capable de les comparer, ni de les juger. Cette opération mentale ne correspond pas à un « être passif ». Lorsque ce dernier aperçoit « plusieurs objets les uns hors des autres », il ne les calcule ou qualifie pas instantanément. Cette absence de calcul ou de qualification signifie que l'individu passif voit immédiatement des objets isolés dans la nature.

Ces objets créent du désordre chez l'individu puisqu'il s'interroge sur la cause de son sentiment d'existence : « ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations ? Voilà mon premier doute »¹⁹⁴. Il s'agit de l'incertitude existentielle fondée sur l'interrogation sur l'autonomie existentielle ou la dépendance existentielle à l'égard des objets. Après avoir conçu « clairement que [sa] sensation qui est en [lui], et sa cause ou son objet qui est hors de [lui], ne sont pas la même chose »¹⁹⁵, le vicaire est non seulement conscient qu'il existe, mais [qu'] il « existe [aussi] d'autres êtres, savoir les objets de [ses] sensations »¹⁹⁶. De ce fait, il considère que « tout ce qu'il sent hors de [lui] et qui agit sur ses [sens], [il] l'appelle matière, et toutes les portions de matière qu'[il conçoit] réunies en êtres individuels, [il] les appelle des corps. »¹⁹⁷ Le vicaire est entouré d'êtres individuels ou de corps sensibles. Ils incarnent le désordre naturel qui permet de découvrir « l'existence de l'univers »¹⁹⁸.

Ce désordre apparent est tellement immense qu'il fait frémir le vicaire : « m'étant, pour ainsi dire, assuré de moi-même, je commence à regarder hors de moi, et je me considère avec une sorte de frémissement jetté, perdu dans ce vaste univers,

¹⁹³ « Notre élève n'avait d'abord que des sensations, maintenant il a des idées ; il ne faisait que sentir, maintenant il juge. » Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. III, p. 481.

¹⁹⁴ Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 571.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*

et comme noyé dans l'immensité des êtres, sans rien savoir de ce qu'ils sont, ni entre eux, ni par rapport à moi. »¹⁹⁹ Bien qu'il soit sûr de sa propre existence, le Vicaire est terrifié par le monde extérieur. Il y est involontairement. Cette présence forcée « dans ce vaste univers » est terrifiante puisqu'il se sent « perdu » et « noyé dans l'immensité des êtres ». En d'autres termes, il est non seulement incapable de se situer, de se repérer ou de se diriger dans cet univers infini mais il est également envahi par des êtres géants. Il ressemble au libertin de Pascal qui s'ignore et ignore le monde : « je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. [...] Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment, et je me trouve attaché dans un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre. »²⁰⁰ Il se sent prisonnier « de ces espaces infinis »²⁰¹ de l'immense univers des Modernes qui ont détruit la situation centrale de la terre et la place privilégiée de l'homme dans la nature. Désormais, celle-ci est désordonnée tant pour le croyant que pour l'athée. Ils ont tous deux peur de ce monde silencieux et désorganisé.

Cependant, le vicaire de Rousseau ne se contente pas du désordre apparent dans la mesure où il cherche à comprendre ce monde : « cet univers visible est matière, matière éparsée et morte qui n'a rien dans son tout de l'union, de l'organisation, du sentiment commun des parties d'un corps animé ; puisqu'il est certain que nous qui sommes parties ne nous sentons nullement dans le tout. »²⁰² Il découvre l'identité de l'univers visible : « il est matière ». Celle-ci est totalement inanimée et désordonnée. Comparée à un corps animé dont les parties unies, organisées inspirent un « sentiment commun » (l'union des parties implique un sentiment commun), la matière inerte inspirerait des sentiments particuliers. Ceux-ci supposent la division des parties de la matière qui sont séparées les unes des autres et du tout. Cette séparation est éprouvée par l'être humain puisqu'il ne se sent « nullement dans le tout ». Il ne s'agit pas uniquement d'un sentiment mais d'une conviction humaine. Autrement dit, de ses impressions et ses réflexions, l'homme déduit qu'il peut se mouvoir spontanément ou librement, tandis que les mouvements

¹⁹⁹ *Idem*, p. 573.

²⁰⁰ Pascal Blaise, *Pensées*, Ed. Livre de poche, Paris, 2004, p. 1221.

²⁰¹ Pascal, *Pensées*, *op. cit.*, p. 951.

²⁰² Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, liv. IV, p. 575.

de la matière désorganisée sont assujettis à des lois constantes. L'homme a la certitude de faire partie d'un tout mais se sent libre.

Ce paradoxe humain dévoile celui de la nature qui est une et multiple. La multiplicité des êtres individuels qui la composent constitue un désordre objectif. Celui-ci suscite d'abord l'angoisse chez l'homme ignorant. Mais une fois que l'ignorance humaine est dissipée, l'homme acquiert ensuite l'assurance de soi et est persuadé que l'ordre règne dans l'univers.

b. L'ordre caché

« La nature [est] bien ordonnée »²⁰³, affirme le Vicaire. La connaissance objective du désordre le renvoie à une connaissance subjective de l'ordre. Cet ordre est toutefois caché. Sa découverte exige donc l'intervention d'un sujet.

En effet, après avoir examiné l'univers matériel, le vicaire s'interroge sur ses propres capacités intellectuelles et spirituelles : « ensuite, je réfléchis sur les objets de mes sensations, et trouvant en moi la faculté de les comparer, je me sens doué d'une force active que je ne savais pas auparavant [...] ; par la comparaison, je les remue, je les transporte, pour ainsi dire, je les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou sur leur similitude et généralement sur tous leurs rapports. »²⁰⁴ La réflexion du vicaire « sur les objets de [ses] sensations » et la découverte de la faculté interne de comparaison des objets sensibles lui permettent de sentir intérieurement « une force active ». Il est conscient de son pouvoir de rapprocher les objets en apparence désordonnés. Son jugement (sa comparaison) consiste à établir des relations entre les objets sensibles. Grâce à cette opération intellectuelle, il détermine leur différence ou ressemblance, c'est-à-dire « tous leurs rapports ».

Le vicaire constate par là sa deuxième identité :

²⁰³ *Idem*, p. 566.

²⁰⁴ *Idem*, p. 571.

qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit qui rapproche et compare mes sensations ; qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion, ou comme on voudra ; toujours est-il vrai qu'elle est en moi et non dans les choses, que c'est moi seul qui la produis, quoi que je ne la produise qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets. Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, je le suis d'examiner plus ou moins ce que je sens. Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent, et quoi qu'en dise la philosophie, j'ose prétendre à l'honneur de penser.²⁰⁵

Le problème n'est pas nominal. Le nom attribué par ses prédécesseurs (Condillac, Descartes, Locke)²⁰⁶ à l'activité spirituelle est inessentiel. La présence de cette force est la vérité essentielle : le vicaire se présente comme l'auteur de ses jugements bien qu'ils soient occasionnés par les objets sensibles. Autrement dit, même s'il subit les impressions ou les sensations extérieures, leur examen dépend de lui. Doué de cette force active, il parvient à la connaissance totale de soi : « je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent ». Son activité intellectuelle l'honore car elle a le « pouvoir de donner sens à ce mot *est* »²⁰⁷, c'est-à-dire d'unifier les objets séparés ou isolés en concepts.

Ces objets isolés auraient désormais une existence conceptuelle comme le soulignera ultérieurement Kant. La comparaison rousseauiste annonce le jugement kantien : « nous pouvons ramener à des jugements tous les actes de l'entendement, de telle sorte que l'*entendement* en général peut être représenté comme un *pouvoir de juger*. »²⁰⁸ C'est la synthèse pure (non empirique) de l'entendement, le *je pense*, qui fonde chez Kant la possibilité d'une connaissance objective. Les phénomènes naturels se règlent sur notre faculté de connaître et non l'inverse. C'est en soulignant l'activité du sujet que Kant explique la possibilité de la connaissance du monde sensible ou du phénomène, c'est-à-dire l'objet tel qu'il nous apparaît. Nous pensons qu'il développe clairement le concept de « force active » chez Rousseau.

« Cette force intelligente qui superpose et puis qui prononce »²⁰⁹ appréhende la nature²¹⁰ physique dans sa totalité. Rousseau utilise aussi les termes d'univers et de

²⁰⁵ *Idem*, p. 573.

²⁰⁶ P. Burgelin, *Émile*, *op. cit.*, «notes et variantes», p. 1524.

²⁰⁷ Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, liv. IV, p. 571.

²⁰⁸ KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Ed. Quadrige/PUF, France, avril 1993, Deuxième partie, liv. I, chap. I, p. 88.

²⁰⁹ Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, liv. IV, p. 571.

²¹⁰ Il est possible de voir la distinction établie par Conche Marcel sur les notions de « nature », « monde » et « univers » dans son livre, *Présence de la nature*, Ed. PUF, France, 2001, chap. IV, p. 51-85.

monde pour désigner ce tout : « l'ordre du monde [...], l'univers existe »²¹¹, « je vis dans [la] constitution [humaine] le vrai système de la nature »²¹², « bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. »²¹³ Ces quelques exemples montrent que Rousseau emploie diverses formules qui désignent toutes la même idée de totalité dont l'existence est une évidence et une certitude pour lui. Aussi emploierons-nous indifféremment ces termes à chaque fois que nous désignons ce système naturel, mondial ou universel. L'univers est organisé. « L'organisation est la merveille du monde physique »²¹⁴ où apparaît le système général de la nature.

C'est l'« extraordinaire solidarité » des parties de la nature qui dévoile l'ordre du monde : « loin de pouvoir imaginer aucun ordre dans le concours fortuit des éléments, je n'en puis pas même imaginer le combat, et le chaos de l'univers m'est plus inconcevable que son harmonie [...]. Je juge de l'ordre du monde, quoique j'en ignore la fin, parce que pour juger de cet ordre il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leur concours, leurs rapports, d'en remarquer le concert. »²¹⁵ Le chaos de l'univers est inconcevable pour le vicaire. Chez lui et Émile, la saisie de la nature comme système (interrelations et unité) ne suppose pas seulement le jugement (la comparaison des sensations et des idées simples). Elle suppose aussi la croyance en Dieu, une volonté intelligente, organisatrice de l'univers. En termes kantien, le point de vue rationnel (par opposition à l'entendement) est un point de vue théologique. Il faut une théologie rationnelle pour accéder à la cosmologie rationnelle. Le vicaire est convaincu que l'ordre règne dans le monde bien qu'il ignore sa fin : la solidarité des éléments constitutifs de la nature physique ou réelle est indubitable.

²¹¹ Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 578.

²¹² Rousseau, Jean-Jacques, « fragment biographique », Ed. Œuvres complètes, Pléiade, t. 1, France, mai 2001, p. 1115.

²¹³ Rousseau Jean-Jacques, *Lettres à Malesherbes*, éd. Œuvres complètes, Pléiade, t. 1, France, mai 2001, p. 1141.

²¹⁴ MORIN Edgar, *La Méthode*, Ed. Seuil, t. 1, Paris, 1977, Première partie « l'ordre, le désordre et l'organisation », chap. 2 « l'organisation (de l'objet du système) », p. 94.

²¹⁵ Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 578.

2. « L'INTIME CORRESPONDANCE » DES PARTIES DE LA NATURE

« J'ignore pourquoi l'univers existe, mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié, je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui le composent se prêtent un secours mutuel. »²¹⁶ Il semble que la nature est paradoxale étant donné qu'elle se présente comme une unité homogène et hétérogène. Elle est à la fois une et multiple. Nous attendions donc qu'il y ait des conflits, de la violence, du désordre dans l'univers entre le tout et les parties, ou entre les parties de la nature. Nous sommes étonnés lorsque nous apercevons « l'intime correspondance », l'accord, l'harmonie, la concordance, l'échange de divers êtres séparés, autonomes du monde. L'ordre, dont la finalité est indubitable, règne dans la nature complexe, hétérogène puisque les êtres naturels sont solidaires, interdépendants, complémentaires. Rousseau désire souligner la valeur et la nécessité de chaque être de la nature au moment où il affirme qu'« il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun de tous les autres, autour duquel ils sont tous ordonnés, en sorte qu'ils sont tous réciproquement fins et moyens les uns relativement aux autres. »²¹⁷ La correspondance est fondée sur la protection mutuelle. Chacun est nécessaire à la conservation des autres et du tout. Les parties de la nature ont une double fonction. Elles ont leur fonction propre et participent à la survie de chaque espèce et à la préservation du tout : la nature.

a. Les objets physiques

La nature est d'emblée incarnée par les objets physiques étant donné leur quantité innombrable. Ils permettent à l'homme de prendre conscience de son existence, de leur existence, de l'existence de l'univers.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Idem*, p. 580.

Les corps inertes représentent les phénomènes sensibles qui affectent le corps humain. La réaction corporelle caractérise l'absence de la mort. L'action des corps extérieurs sur le corps humain révèle la vie, l'existence humaine :

J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté, écrit Rousseau. Voilà la première vérité qui me frappe, et à laquelle je suis forcé d'acquiescer. Ai-je un sentiment propre de mon existence ou ne la sens-je que par mes sensations ? Voilà mon premier doute, qu'il m'est quant à présent, impossible de résoudre. Car étant continuellement affecté de sensations, ou immédiatement, ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du Moi est quelque chose hors de ces mêmes sensations, et s'il peut être indépendant d'elles ?²¹⁸

Le commentaire exhaustif de ce passage est effectué par Pierre Burgelin dans les notes sur l'*Émile* (pages 1520-1521) et par Yves Vargas dans son *Introduction à Émile de Rousseau* (pages 158-164). L'un et l'autre mettent en évidence l'aspect dualiste de ce texte alors que nous choisissons ici son aspect convergent. Nous visons les rapports solidaires des êtres naturels, c'est-à-dire des objets, des animaux et de l'homme. Cette méthode est suivie par Rousseau puisqu'il exclut de sa réflexion les polémiques entre les idéalistes et les matérialistes ou empiristes. L'affirmation de l'existence humaine par les sensations signifie pour nous l'influence immédiate des objets sur l'individu humain. Cette première évidence rousseauiste (sensation corporelle) s'oppose bien entendu à la première évidence cartésienne (sensation intellectuelle). L'évidence sensible de Rousseau est purement un état passif ou un sentiment d'existence qu'il évoque dans le *Second Discours*²¹⁹ et dans l'*Émile*²²⁰.

L'animal humain est donc conscient de son existence grâce aux objets extérieurs : « non seulement j'existe, mais il existe d'autres êtres, savoir les objets de mes sensations, et quand ces objets ne seraient que des idées, toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas moi. Or, tout ce que je sens hors de moi et qui agit sur mes sens, je l'appelle matière, et toutes les portions de matière que je conçois réunies en êtres individuels, je les appelle des corps [...]. Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne ». Les sensations confirment l'existence des corps extérieurs, de l'univers ou de la matière dont « l'état naturel [...] est d'être en repos et [...] elle n'a par elle-même aucune force pour agir [...]. Cet univers visible est

²¹⁸ *Idem*, p. 570-571.

²¹⁹ Rousseau, *Second Discours*, *op. cit.*, première partie, « apercevoir et sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux », p. 143.

²²⁰ Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, liv. I, p. 280.

matière, matière éparsée et morte ». ²²¹ La nature des objets physiques est tellement fixée que nous avons l'impression qu'ils sont morts : ils n'ont par eux-mêmes « aucune force pour agir ». Cette absence d'action volontaire définit la place naturelle des corps inertes et immobiles dans l'ordre cosmique où chaque objet occupe une place conforme à sa nature.

La place individuelle n'est pas synonyme d'individualisme naturel mais de solidarité naturelle : « que la matière soit éternelle ou créée, pense Rousseau, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il que le tout est un, et annonce une intelligence unique ; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation du tout dans l'ordre établi. » ²²² Les éléments constitutifs de l'ordre cosmique obéissent tous au même système visant à une fin unique : la conservation totale de toutes les espèces d'être de la nature. Cette solidarité universelle fonde la justice naturelle qui maintient l'ordre du monde.

Cet ordre procure du bonheur au fugitif, une victime d'injustice sociale (qui est l'interlocuteur du vicaire). Accueilli chaleureusement par le vicaire savoyard, celui-ci contemple la beauté de la nature :

on était en été, nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline au-dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne. Dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage. Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, et projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les côteaux, les maisons enrichissaient de mille accidens de lumière le plus beau tableau dont l'oeil humain puisse être frappé. On eut dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence.

²²³

Désabusé par la méchanceté des hommes, le fugitif qu'est Jean-Jacques lui-même admire ce magnifique spectacle de la nature. Il est une source de paix intérieure pour lui. Du haut de la colline, les yeux de Jean-Jacques sont frappés par « le plus beau tableau ». Malgré son immobilisme, l'ordre esthétique apparaîtrait comme une puissance silencieuse qui soulagerait une victime d'injustice. En effet, dans un monde construit selon la solidarité naturelle, tous les événements naturels, comme ceux de l'histoire humaine, s'enchaînent. Le lien entre l'esthétique (l'ordre

²²¹ *Idem*, liv. IV, p. 574-575.

²²² *Idem*, liv. IV, p. 581.

²²³ *Idem*, liv. IV, p. 565.

physique) et l'éthique (l'ordre moral) est mis en évidence. La même solidarité qui pénètre et agit toutes les parties de l'univers pénètre tous les événements de l'existence humaine. L'homme est une partie de l'univers ; entre la vie du tout et celle de l'homme, nous constatons un rapport d'homogénéité, d'englobement. La vision esthétique de la nature va donc servir de point de départ à sa vision morale où la conservation du tout est indissociable de la conservation de chaque partie.

La matière n'est donc pas morte ; elle est vivante :

Dans cet état, un instinct qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante imposa silence à mon imagination et fixant mon attention sur les objets qui m'environnaient me fit pour la première fois détailler le spectacle de la nature, que je n'avais guère contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble. Les arbres, les arbrisseaux, les plantes sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée, qui m'étale aux yeux que de pierres, du limon et des tables. Mais vivifiée par la nature et revêtue de sa robe de noces au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme dans l'harmonie des trois règnes un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charme, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.²²⁴

La nature, belle et vivante, par opposition à la matière brute (terre, pierre, limon, c'est-à-dire la campagne nue et pelée) est réconfortante. Rousseau trouve son bonheur dans la contemplation globale de la nature physique où se crée un monde imaginaire. Il fuit par là sa malheureuse situation réelle. Mais son imagination se transforme parfois en pensée. Or elle est « toujours pour [lui] une occupation pénible et sans charme »²²⁵. Cette pénibilité l'oblige donc à affronter les problèmes de sa vie concrète, c'est-à-dire à s'intéresser aux « objets qui [l'environnent] » : il découvre en détail le spectacle vivant de la nature peuplée de charmants êtres.

« Tout d'un coup, âgé de soixante cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais et des forces qui me restaient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois ; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout *le Regnum vegetabile* de Murray et de connaître toutes les plantes connues sur la terre. »²²⁶ Depuis sa

²²⁴ Rousseau Jean-Jacques, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Ed. Œuvres complètes, Pléiade, t. 1, France, 2001, Septième promenade, p. 1061.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ 215 Rousseau, *Les rêveries d'un promeneur solitaire*, op. cit., Septième promenade, p. 1061.

jeunesse, Rousseau s'est livré à l'étude de la vie végétale²²⁷. Sa passion resurgit vers la fin de sa vie caractérisée par la douloureuse persécution humaine. L'étude de la botanique dans ses *Lettres sur la botanique et son Dictionnaire des termes d'usage en botanique*, « est le moyen de ne laisser germer dans [son] cœur aucun levain de vengeance ou de haine »²²⁸ et de « connaître toutes les plantes connues sur la terre ». Animé par le désir d'une connaissance totale des végétaux, Rousseau est toujours ambitieux malgré sa vieillesse. « Le monde végétal est devenu pour lui une nécessité intellectuelle et effective, et c'est en lui, presque en lui seul, qu'il continue à puiser, sinon la sérénité, du moins un précieux réconfort aux sombres pensées qui l'assaillent à chaque instant. »²²⁹

La belle nature le console tellement qu'elle est devenue sa meilleure amie²³⁰, une fois que Rousseau est abandonné par la société. Celui-ci veut se séparer des hommes : il est l'autre absolu et désire retrouver son unité. Il aime les fleurs, les plantes et se distrait avec elles : ce sont ses nouvelles amies comme le souligne Bernard Faÿ :

Après tant de froissements, d'ennuis et de dégoûts, il s'efforçait de fuir les humains pour ne garder que la société de la campagne et la distraction de la musique. Il cherchait à simplifier son existence, et diminuer ses soucis, mais, dès qu'il le pouvait, il s'échappait afin de retrouver les champs et de fréquenter ses amies les plantes. Il professait pour elles une affection si désintéressée, un goût si spontané qu'il s'indignait de voir médecins, apothicaires et commères aller fouiner dans les prés et dans les haies pour y dénicher les pauvres feuilles, ou les malheureuses tiges qu'elles arrachaient afin d'en faire de vulgaires médicaments, des portions ou des cataplasmes. Cela lui semblait une profanation. Lui, au contraire, ne réunissait tous les brins d'herbes qu'il récoltait, toutes les fleurs et toutes les plantes que pour s'intéresser à elles, apprendre à les connaître, les cataloguer et percer le mystère de leur humble destinée.²³¹

Rousseau exprime son amour pour la nature ou la botanique dans ses œuvres et notamment dans ses écrits sur la botanique ou la septième promenade. Il donne cet amour pour désintéressé et condamne les individus qui profitent des vertus thérapeutiques des plantes et les botanistes qui visent au progrès de la connaissance

²²⁷ DE VILLMORIN Roger, « Introduction » à la Botanique de Rousseau, Ed. Œuvres complètes, Pléiade, t. 4, France, avril 1999, p. CXCIV.

²²⁸ Rousseau, *Réveries*, *op. cit.*, Septième promenade, p. 1061.

²²⁹ R. de Villmorin, « Introduction » à la Botanique, *op. cit.*, p. CXCVIII.

²³⁰ STAROBINSKI Jean, *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle*, Ed. Tel Gallimard, France, 1998, p. 278.

²³¹ Faÿ Bernard, *Jean-Jacques Rousseau ou le rêve de la vie*, Ed. Librairie Académique Perrin, France, 21 octobre 1974, p. 385-386.

scientifique des végétaux. Or, la passion rousseauiste pour la botanique n'est pas totalement dépourvue d'intérêt : Rousseau s'attache au règne végétal pour apaiser ses souffrances existentielles. L'intérêt psychologique apparaît donc clairement dans sa communion avec la nature.

Cette dernière se présente comme sa protectrice, car il ne se sent en sécurité que dans la nature : « me réfugiant chez la mère commune j'ai cherché dans ses bras à me soustraire aux atteintes de ses enfans »²³². Vers la fin de sa vie, Rousseau se réfugie dans la nature ou la forêt afin d'échapper aux persécutions sociales et de se consoler auprès de beaux paysages, de belles montagnes, de végétation luxuriantes :

Figurez-vous, nous dit-il, un monde idéal semblable au nôtre, et néanmoins tout différent. La nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable ; les formes sont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus suaves, tous les objets plus intéressans. Toute la nature y est si belle que sa contemplation enflammant les âmes d'amour pour un si touchant tableau leur inspire avec le désir de concourir à ce beau système la crainte d'en troubler l'harmonie, et delà naît une sensibilité qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés.²³³

Rousseau crée un monde imaginaire et se trouve dans une extase ou une volupté paisible en admirant la beauté de la nature. Cette attitude exprime le romantisme rousseauiste qui se manifeste aussi bien dans un monde idéal que dans un monde réel. En effet, le bonheur qui résulte de la contemplation de la totalité de l'univers imaginaire est identique au bonheur qui dérive de l'observation des parties de la nature physique : « rien n'est plus singulier que les ravissement, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification »²³⁴. Ce bonheur symboliserait la justice que Rousseau a tant attendue dans la société. Rousseau trouve un dérivatif à ses attentes dans la contemplation du tout et des parties de la nature. Il est aussi déjà conscient de la biodiversité, de la diversité des espèces et des ressources naturelles. Son souci de conservation de la nature, de la planète, de l'environnement par l'idée de justice montre une volonté – écologiste avant l'heure – de vivre conformément à l'ordre naturel et non contre la nature.

²³² Rousseau, *Rêveries...*, *op. cit.*, Septième promenade, p. 1066.

²³³ Rousseau, *Dialogues*, *op. cit.*, Premier dialogue, p. 668.

²³⁴ Rousseau, *Rêveries...*, *op. cit.*, Cinquième promenade, p. 1043.

Rousseau nous initie ainsi une sorte de solidarité entre les hommes et les éléments qui participent à la conservation humaine et animale : « toute cette pharmacie ne souillait point mes images champêtres, rien n'en était plus éloigné que des tisanes et des emplâtres. J'ai souvent pensé en regardant de près les champs, les vergers, les bois et leurs nombreux habitants que le règne végétal était un magasin d'aliments donnés par la nature à l'homme et aux animaux. »²³⁵ La nature se montre aussi comme nourricière. Le monde végétal nourrit les hommes et les animaux.

b. Les animaux

Ces derniers composent aussi la nature physique. Les animaux possèdent leur place dans cette organisation universelle. Contrairement aux êtres humains, ils sont exposés aux périls naturels ; ils y résistent ou meurent et les hommes profitent de leur mort, car ils mangent les bêtes pour survivre. Toutefois, la commisération que nous devons avoir pour elles revient à leur accorder certains droits :

Car il est clair que, dépourvus de lumières et de liberté, ils [les animaux] ne peuvent reconnaître cette loi [naturelle] ; mais tenant en quelque chose à nôtre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujéti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble que, en effet, que je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.²³⁶

Les animaux sont aussi sensibles que les hommes. Rousseau décrit cette sensibilité commune qu'est la pitié dans le *Second Discours*²³⁷ pour que nous reconnaissons la souffrance des animaux et leurs droits. La qualité sensible serait la stratégie de la Nature qui entretient une solidarité naturelle entre les êtres naturels. La nature a déterminé strictement la place des animaux dans le monde organisé hiérarchiquement et imposé naturellement le respect de leur vie aux hommes privilégiés. Le privilège humain ne détruit pas la solidarité entre le monde (système) animal et le monde (système) humain. L'homme doit être bon envers les animaux (la pitié naturelle qu'il

²³⁵ Rousseau, *Réveries...*, *op. cit.*, Septième promenade, p. 1064.

²³⁶ Rousseau, *Second Discours*, *op. cit.*, Préface, p. 126.

²³⁷ Rousseau, *Second Discours*, *op. cit.*, Première partie, p. 154.

ressent à leur égard) dans le *Second Discours*. Et l'homme s'occupe des objets physiques dans l'*Essai sur l'origine des langues*. La production de la terre se développe en effet d'une façon anarchique.²³⁸ Les diverses espèces animales et végétales disparaîtraient si l'homme ne les conservait pas. Dans l'*Essai sur l'origine des langues*, Rousseau envisage une évolution mécanique de la nature vers l'uniformité. Les espèces les plus vigoureuses l'emportent sur les plus faibles ; ces dernières devraient progressivement disparaître, tant dans le monde animal que dans le monde végétal. À l'horizon se profile une nature uniformément dominée par les forêts d'un côté, les bêtes féroces, de l'autre. Avant l'apparition de l'homme, ce sont les catastrophes qui empêchent cette évolution. Avec l'homme, c'est le travail humain qui préserve l'organisation de la nature et la diversité du vivant.

La pitié et la conservation humaines confirment l'ordre naturel fondé sur la solidarité des êtres naturels et la hiérarchie naturelle. En reconnaissant le droit égal des végétaux et des animaux à l'existence (la justice est ici l'égalité), l'homme conserve par là toutes les espèces végétales et animales. Son devoir de conservation – et non pas seulement l'usage qu'il peut faire des autres êtres pour ses propres buts – lui confère le droit d'être au sommet des êtres créés (la justice est ici la proportion).

c. La place privilégiée de l'Homme : « le roi de la terre »

Certes, l'Homme est un élément constitutif de la nature physique, mais il occupe une place privilégiée dans l'ordre cosmique. En tant que Roi de la terre, il a immédiatement l'impression que l'univers lui appartient. Et pourtant, il n'est que le roi de la terre selon Rousseau.

Rousseau dépeint « l'Homme Physique »²³⁹ dans le *Second Discours* qui montre l'appartenance humaine à l'organisation naturelle, car les hommes vivent naturellement comme les autres êtres naturels :

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la

²³⁸ Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, op. cit., chap. IX, p. 405.

²³⁹ Rousseau, *Second Discours*, op. cit., Première partie, p. 141.

Coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des Magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les Hommes dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des Bêtes, avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des alimens divers que les autres animaux se partagent [.]²⁴⁰

La terre fertile nourrit toutes les espèces naturelles. Dispersés parmi elles, les hommes sont dépourvus d'instinct. Cette absence d'instinct humain est un avantage pour les hommes dans la mesure où ils s'approprient tous les instincts des autres vivants grâce à leur intelligence. Ainsi, ils se nourrissent « également de la plupart des alimens divers que les autres animaux se partagent ». Ils sont des animaux herbivores et carnivores. Leur variété alimentaire leur permet d'obtenir « aisément » leur subsistance dans la nature. Les hommes se nourrissent naturellement comme les autres êtres ; néanmoins, ils sont privilégiés en alimentation. Ce privilège alimentaire est accompagné d'une habileté intellectuelle :

L'homme Sauvage vivant dispersé parmi les animaux, et se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison, et sentant qu'il les surpasse plus en adresse, qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne les plus craindre. [...] À l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à-vis d'eux dans le cas des autres espèces plus faibles, qui ne laissent pas de subsister ; avec cet avantage pour l'homme, que non moins dispos qu'eux à la course, et trouvant sur les arbres un refuge presque assuré ; il a par tout le prendre et le laisser dans la rencontre, et le choix de fuite ou de combat.²⁴¹

Nonobstant sa vie solitaire, l'individu humain rencontre des animaux dans la nature. Ces rencontres lui ont permis de s'évaluer très tôt par rapport à eux. Le résultat de la comparaison est le suivant : des animaux sont physiquement plus forts que l'homme sauvage alors qu'il est intellectuellement plus habile qu'eux. Il a finalement confiance en lui-même auprès des bêtes. Il ne s'agit pas d'une confiance aveugle : l'homme est conscient du danger de mort face aux animaux dont la force est incontestable. Malgré cette situation critique, les avantages humains ne sont pas toujours épuisés selon Rousseau : l'homme se réfugie sur les arbres. Grâce à sa constitution physique, il trouve partout des refuges et est libre de s'enfuir ou de se battre lorsqu'il est en danger.

Cette liberté humaine est le véritable privilège humain dans l'ordre cosmique, « car par ma volonté et par les instrumens qui sont en mon pouvoir pour l'exécuter,

²⁴⁰ *Idem*, p. 135.

²⁴¹ *Idem*, p. 136-137.

nous dit Rousseau, j'ai plus de force pour agir sur tous les corps qui m'entourent, ou pour me prêter ou me dérober comme il me plaît à leur action, qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi malgré moi par la seule impulsion physique. »²⁴² L'être humain est entouré d'objets et d'animaux. L'action de ces corps ne l'affecte pas, car elle est très limitée par rapport à l'action de l'homme : son impulsion physique suffit à les mouvoir. Cette action humaine est fondée surtout sur la liberté d'agir sur tous les corps environnants. L'individu humain est en mesure de les dominer puisqu'il en a la volonté et le pouvoir.

Encore faut-il souligner que l'intelligence humaine est contemplative autant que pratique ou technique : « par mon intelligence, je suis le seul qui ait inspection sur le tout. Quel être ici-bas, hors l'homme, sait observer tous les autres, mesurer, calculer, prévoir leurs mouvemens, leurs effets, et joindre, pour ainsi dire, le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle ? Qu'y-a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ? »²⁴³ L'intelligence de l'homme lui confère le pouvoir d'inspecter « la vaste étendue de l'Univers »²⁴⁴ et tous les êtres qui le composent. Cette inspection permet à l'homme de « joindre [...] le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle ». Il se considère « comme le centre commun de tous les autres » êtres et a immédiatement l'impression que l'univers lui appartient, « tout est fait pour » lui. Mais pourquoi l'homme mérite-t-il cette faveur ?

Il est favorisé dans cet ordre du monde, car il est le Roi de la Terre : « je cherche quel rang j'occupe dans l'ordre des choses [...] que je puis examiner. Je me trouve incontestablement au premier rang par mon espèce [...]. Il est donc vrai que l'homme est le Roy de la terre qu'il habite »²⁴⁵. Nous avons vu que l'homme était « perdu dans ce vaste univers, et [...] noyé dans l'immensité des êtres ». Sa position inconfortable l'incitait à chercher son rang, car sa place est fondamentale dans l'ordre cosmique. Nous verrons dans la deuxième partie de cette thèse la valeur de ce concept de place dans l'éducation d'Émile. S'il est en mesure de connaître les places

²⁴² Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 582.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ Rousseau Jean-Jacques, *Discours sur les sciences et les arts*, Ed. Œuvres complètes, Pléiade, t. 3, France, mars 1996, Première partie, p. 6.

²⁴⁵ Rousseau, *Émile, op. cit.*, liv. IV, p. 582.

naturelles et les places sociales, de distinguer les places réelles des places apparentes alors il sera heureux : il fera des choix justes. Ce raisonnement rousseauiste a des conséquences pratiques ; il vise à l'utilité réelle, qui est un des éléments de la morale. Nous soulignerons ultérieurement que Rousseau invite l'homme, roi de la terre, à chercher le sens de son existence et à se demander comment s'orienter dans ce monde organisé.

C'est pourquoi Rousseau insiste sur cette place royale de l'homme et la justifie : « car, non seulement, il dompte tous les animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore par la contemplation les astres mêmes dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un seul animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil. Quoi ! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports, je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu, je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne. »²⁴⁶ L'homme diffère de l'animal, vu son attitude paradoxale envers le monde. Il conquiert les animaux grâce à son industrie, ses progrès techniques (sa perfectibilité) et se présente comme un poète : il se sent propriétaire du ciel par la contemplation. Il prétend profiter exclusivement de l'ordre esthétique et avoir la connaissance exclusive de l'Artiste qui a dépeint ce bel univers. Nous remarquons un certain amour-propre chez l'homme dès qu'il détient le statut éminent du roi de la Terre !

Et pourtant, il n'est que le roi de la Terre. Sa place est irréductible. Conscient de son impuissance face au pouvoir suprême, l'homme se contente « de la place où Dieu [l'] a mis, [il ne voit] rien après lui de meilleur que [son] espèce, et [s'il avait] à choisir [sa] place dans l'ordre des êtres, [il ne pourrait] choisir [rien d'autre] que d'être homme »²⁴⁷, selon Rousseau. Celui-ci pense que l'homme n'a pas d'autre alternative. Il ne peut être ni objet ni animal ni Dieu. Sa place est conforme à sa nature humaine. Elle est fixée définitivement. L'homme ne peut qu'accepter cette place réservée qu'il n'a pas choisie : « cet état n'est point de mon choix et il n'était pas dû au mérite d'un être qui n'existait pas encore. »²⁴⁸

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ *Ibid.*

Il existe donc une solidarité naturelle (la conservation mutuelle liant les êtres qui composent la nature) dans cet univers ordonné ainsi qu'une hiérarchie naturelle entre les êtres. Notons ici un ordre cosmique correspondant à la conservation des espèces (conformément à l'équilibre naturel) ; cet ordre est associé à la justice naturelle fondée sur la solidarité des éléments constitutifs de la nature. Notons aussi un ordre cosmique correspondant à la hiérarchie naturelle entre les êtres. Cette hiérarchie révèle la justice au sens proportionnel. La proportionnalité est liée à la dignité, au mérite de l'homme qui conserve l'espèce animale et l'espèce végétale. La Nature a attribué à chaque être naturel une place naturelle qui doit être respectée afin de préserver l'harmonie ou l'ordre universels. Nous sommes dans un système hiérarchisé qui ressemble à l'univers antique. Platon défend un monde hiérarchisé dans *la République* ou *le Timée* par exemple. Il expose dans ce dernier sa physique, la genèse du monde sensible. Le mécanisme est subordonné au finalisme. Le monde physique est produit d'un art divin, voire un chef-d'œuvre de Dieu. Selon Platon, un ouvrier du monde, un Démonstrateur (cause efficiente), les yeux rivés sur le modèle (cause formelle), façonne le réceptacle, la matière (cause matérielle). Sa main, n'est-elle pas celle « qui gouverne » le monde qu'évoque Rousseau ?